

Population résidente

Une évolution démographique qui se stabilise et des indicateurs sociaux qui semblent plus favorables

- Composé d'un territoire de montagne, peu habité dans l'arrière-pays et d'une partie littorale très urbanisée, le département des Alpes-Maritimes est le deuxième département le plus peuplé de la région, après les Bouches-du-Rhône.
- Cependant, la population n'augmente plus depuis une dizaine d'années ; les apports migratoires s'étant nettement réduit.
- Ses habitants sont un peu plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur.
- Taux d'activité et taux d'emploi sont supérieurs aux taux régionaux.
- La part de jeunes non insérés (ni en études ni en emploi) et le taux de pauvreté font partie des taux les plus faibles de la région.

1 086 220 habitants, soit
21 % de la population régionale

26 % ont **moins de 25 ans**
(28 % en région)

44 % ont **50 ans ou plus**
(43 % en région)

22 % ont un **niveau CAP-BEP**
(23 % en région)

Source : Insee – RP 2016-2020,
millésimé 2018.

Tissu économique

Une économie présentielle dominante, portée notamment par le tourisme

- Dans ce département touristique, à l'économie présentielle prononcée, les salariés sont concentrés dans les secteurs du commerce, administration publique, hébergement-restauration et santé.
- En lien avec la technopole de Sophia Antipolis, les activités liées à l'informatique et la recherche-développement scientifique sont plus fréquentes sur le territoire.
- Comme en région, près d'un poste salarié sur deux est localisé dans un établissement de 50 salariés ou plus.

45 950 établissements actifs employeurs, soit **24 %** des établissements employeurs de la région

88 % de **moins de 10 salariés**
(87 % en région)

28 % d'emplois salariés dans la **sphère productive**
(30 % en région)

Principaux établissements employeurs :

Commune de Nice – Administration publique générale – Nice – (6 000 à 6 999 ETP)

Métropole de Nice Côte d'Azur – Administration publique générale – Nice – (4 000 à 4 999 ETP)

Département des Alpes-Maritimes – Administration publique générale – Nice – (4 000 à 4 999 ETP)

Amadeus – Conseil en systèmes et logiciels informatiques – Biot – (4 000 à 4 999 ETP)

Centre hospitalier régional Pasteur – Activités hospitalières – Nice – (3 000 à 3 999 ETP)

- L'industrie chimique (fabrication d'huiles essentielles, parfumerie) et l'industrie pharmaceutique sont également surreprésentées.

Top 5 des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois (NA 38)

1. Commerce **15 %**
2. Administration publique **13 %**
3. Hébergement-restauration **9 %**
4. Santé **7 %**
5. Activités de services administratifs et de soutien **7 %**

Source : Insee – Flores 2018 (postes en ETP sur l'année ; tous secteurs d'activité, privé et public, hors secteur de la défense).

Secteurs les plus spécifiques* au département (NA 88) :



* Secteurs plus représentés dans l'emploi du département qu'au niveau régional.

Source : Insee – Flores 2018.

Directrice de
publication
Sylvette Avallet

Réalisation
Fanny Bremond
Somoudom Inthavong



POUR ALLER PLUS LOIN

[L'essentiel de l'emploi-formation](#)

[Site de datavisualisation](#)

Davantage d'emplois sans limite de durée (CDI, fonctionnaire)

- Entre 2007 et 2019, l'emploi (salarié et non-salarié) a augmenté, mais de manière moins prononcée qu'en région. La croissance est uniquement portée par les activités tertiaires.
- Les caractéristiques des actifs en emploi sont semblables à celles du niveau régional (49 % de femmes ; 59 % de personnes de 25 à 49 ans ; 41 % de diplômés de l'enseignement supérieur).
- Les salariés sont plus fréquemment sur des emplois stables (CDI, fonctionnaire).
- Les cinq premiers métiers exercés sont : Agents d'entretien (5 %) ; Enseignants (4 %) ; Employés administratifs de la fonction publique (cat. C, 4 %) ; Vendeurs (3 %) ; Conducteurs de véhicules (3 %).
- Le métier Ingénieurs de l'informatique est deux fois plus représenté sur ce territoire qu'en région et son poids dans l'emploi est de 2 %.

472 110 personnes en emploi, soit **22 %** de l'emploi régional

+ 0,4 % en moyenne par an entre 2007 et 2019
(+ 0,7 % en région)

15 % de non-salariés
(14 % en région)

Source : Insee – Estimations d'emploi 2019.

87 % des salariés en CDI ou titulaire fonction publique
(85 % en région)

43 % d'emplois de cadres ou professions intermédiaires
(43 % en région)

Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Métiers les plus spécifiques* au département (FAP 87) :

- | | |
|---|---|
| 1. Ingénieurs de l'informatique | 4. Agents de gardiennage et de sécurité |
| 2. Employés de maison | 5. Employés des services divers |
| 3. Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration | 6. Cuisiniers |

* Métiers plus représentés sur le département qu'au niveau régional.
Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Zoom sur... les métiers dans le tourisme évènementiel

L'évènementiel regroupe un vaste ensemble d'activités et de métiers : centres de congrès, domaines viticoles, parcs à thèmes, traiteurs, hôtels, restaurants, prestataires d'activités sportives... Les entreprises ont recours aux agences pour leurs services classiques de réservation mais aussi pour organiser des événements. Le tourisme évènementiel a pu se développer dans le département grâce à la présence d'un écosystème favorable : clientèle internationale, palais des congrès, monuments historiques, établissements hôteliers de renom, événements sportifs et culturels.

La Région mise sur cette forme de tourisme qui offre une réponse à la saisonnalité des activités (SRT 2016-2020). Pousser à « désaisonnaliser » l'activité favorisera la transformation d'emplois saisonniers en emplois permanents.

Les **qualifications et les compétences mobilisées** sont diverses selon les activités portées par le secteur. Les métiers se caractérisent par l'importance de l'accueil et du relationnel. De fortes attentes sont évoquées en matière de : linguistique (fréquente demande du trilinguisme) ; connaissance des habitudes culturelles (pour anticiper les services proposés et mieux répondre aux attentes) ; compétences commerciales, suivi du projet du recueil des besoins, mise en œuvre de solutions adaptées.

Plusieurs acteurs pointent le **manque de formations disponibles** propres aux métiers de l'organisation d'événements. Ce manque fait primer l'expérience terrain à la qualification. Les profils recherchés sont souvent ceux de professionnels confirmés, ce qui amène des difficultés de recrutement (cas notamment du métier de chef de projet en charge d'organisation de congrès personnalisés).

L'**usage du numérique** s'est renforcé avec la crise sanitaire, entraînant un changement du modèle économique. Des musées, des centres commerciaux s'ouvrent à l'accueil. Des événements de petite taille se développent avec de petits séminaires plus nombreux. Les temps se raccourcissent, entraînant la diminution des frais annexes : soirée de gala, visites, etc. La crise a fait apparaître le besoin de nouvelles compétences : création de vidéos de promotion, animation de réseaux sociaux, organisation de jeux concours afin de maintenir le lien avec la clientèle et d'en attirer une nouvelle.

Face aux exigences de professionnalisation et de qualité des prestations, les **enjeux importants** se posent pour l'**offre de formation**. La construction de l'offre est aujourd'hui insuffisamment agile et prospective, qu'il s'agisse de l'offre formative professionnalisante ou de l'offre de formation initiale (métiers touristiques de demain).

La Région Sud dans le cadre de l'OIR Tourisme et Industries créatives soutient de nombreuses initiatives dans ce domaine et notamment celle d'une offre de formation initiale et continue différenciée répondant aux besoins des professionnels et des étudiants (cf. « 4EVENT, plateforme d'innovation 360° »).

Source : Le tourisme en Provence - Alpes - Côte d'Azur, Quels besoins en compétences pour s'adapter aux évolutions ?, Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur, décembre 2021 (étude à paraître).

Des demandeurs d'emploi plus qualifiés et une part de demandeurs de longue durée plus faible

- Le taux de chômage des Alpes-Maritimes rejoint presque le taux régional, après s'être maintenu en dessous pendant plusieurs années.
- La durée moyenne d'inscription sur les listes de Pôle emploi est la plus faible de la région, tout comme la part des demandeurs d'emploi de longue durée.
- Les caractéristiques des demandeurs d'emploi (sexe, âge) sont semblables à celles du niveau régional. En revanche, les personnes qualifiées et celles ayant un diplôme supérieur au bac sont davantage représentées parmi les demandeurs d'emploi du département.
- Les cinq premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sont : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (8 %) ; Vendeurs (6 %) ; Cuisiniers (5 %) ; Conducteurs de véhicules (4 %) ; Secrétaires (4 %).
- Les métiers les plus en tension sont semblables à ceux observés au niveau régional. Certains métiers liés aux activités scientifiques, de recherche et informatiques sont cependant en plus forte tension dans le département.
- Par ailleurs, bien que peu représentés dans l'économie locale, plusieurs métiers de l'agriculture apparaissent en tension alors qu'ils ne le sont pas au niveau régional : Maraîchers, horticulteurs salariés (dans le Top 15) ; Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers ; Éleveurs salariés ; Jardiniers salariés.

107 560 demandeurs d'emploi, soit **21 %** des DE de la région

51 % de femmes
(51 % en région)

11 % ont moins de 25 ans
(12 % en région)

29 % ont 50 ans ou plus
(28 % en région)

14 % sont non-diplômés
(14 % en région)

44 % inscrits depuis un an et plus
(47 % en région)

Source : Drees, Pôle emploi – DEFM ABC, année 2020.

Métiers les plus en tension dans le département en 2019 (FAP 225) :

- | | |
|--|---|
| 1. Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques | 6. Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique |
| 2. Ingénieurs et cadres d'étude, R&D (industrie) | 7. Techniciens des services comptables et financiers |
| 3. Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) | 8. Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques |
| 4. Carrossiers automobiles | 9. Techniciens des assurances |
| 5. Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du cuir | 10. Mécaniciens et électroniciens de véhicules |

Source : Dares, Pôle emploi – Indicateur de tension 2019.

Zoom sur... les ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, chefs de projets informatiques

Dans les Alpes-Maritimes, les métiers les plus en tension sont semblables à ceux observés au niveau régional mais quelques particularités du marché du travail sont à souligner. Par exemple, des métiers liés aux activités scientifiques, de recherche et informatiques, plus fréquentes sur le territoire avec la présence de la technopole de Sophia Antipolis, ou de filières comme la Silver économie, sont en plus forte tension dans ce département qu'au niveau régional. C'est le cas notamment des ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques.

Le métier d'ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, chefs de projets informatiques :

- Une main-d'œuvre essentiellement masculine et plutôt jeune.
- Une forte élévation du niveau de diplôme chez les jeunes actifs en emploi.
- Des conditions d'emploi très favorables (contrats stables, salaires élevés).
- Des offres d'emploi provenant majoritairement d'entreprises de conseil (en systèmes et logiciels informatique, conseils pour les affaires et autres conseils de gestion...).
- Des seniors surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi.

Pour les professionnels, les difficultés de recrutement sont liées à des phénomènes de concurrence avec d'autres territoires et pays. Les salaires proposés peuvent être considérés comme insuffisamment attractifs pour les jeunes diplômés. Il en résulte des enjeux d'amélioration des conditions de travail (promotion salariale, organisation du travail, évolution de carrière) afin de les retenir et d'attirer de nouveaux profils.

L'adaptation permanente aux évolutions technologiques et aux méthodes de travail dans ce métier s'avèrent essentielle. Cela passe par une remise à niveau régulière des compétences, des capacités à passer d'un projet à l'autre, une veille constante et un effort de formation continue pour être à jour des nouveautés dans le domaine du numérique.

Sources : Quels enjeux et préconisations pour les métiers en tension en région ? Tome 2 : Domaines des services, ORM, « Grand angle », n° 13, janvier 2019 ; Les Smart grids : quelle évolution pour les techniciens et les ingénieurs ? Diagnostics opérationnels sur cinq métiers emblématiques des smart grids en Provence - Alpes - Côte d'Azur, ORM, « Grand angle », n° 10, septembre 2018.

Une offre de formation initiale davantage orientée vers l'enseignement supérieur

- Entre 2016 et 2018, le nombre de jeunes en formation initiale (enseignement secondaire et supérieur) a diminué dans le département, contrairement à la tendance régionale. Cette baisse concerne les effectifs de la voie scolaire et de l'apprentissage.
- L'enseignement supérieur est plus développé dans les Alpes-Maritimes qu'en moyenne régional et le département concentre un quart des étudiants de la région.

76 780 lycéens, étudiants, apprentis en formation initiale, soit **22 %** des personnes en FI dans la région

– **2,1 %** entre 2016 et 2018
(+ 0,7 % en région)

Forte présence de la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » en formation continue

- Du côté de la formation continue des demandeurs d'emploi, les objectifs des entrées en formation sont en premier lieu l'acquisition d'une certification puis la professionnalisation, comme au niveau régional. Les objectifs de perfectionnement, d'élargissement des compétences sont davantage représentés sur le département.
- Les certifications préparées dans le cadre de la commande publique portent plus souvent sur des CQP ou habilitations (44 %, contre 40 % en région).
- La moitié des stagiaires suivent une formation dans les filières « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (32 %) et « Transports, logistique » (20 %).

8 % en apprentissage
(8 % en région)

Sources : Conseil régional, Draaf, Drees, Éducation nationale – Effectifs en FI 2018.

4 190 demandeurs d'emploi ont suivi une **formation certifiante – commande publique**, soit **18 %** des stagiaires de la région

Sources : Conseil régional, DR AFPA, DR Pôle emploi – Effectifs en FC 2018.

Le département face à la crise : éléments de conjoncture (2^e trimestre 2021)

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, le 2^e trimestre est marqué par un rebond de l'économie et des signaux positifs sur le front de l'emploi : hausses importantes de l'emploi salarié (notamment privé), des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi ; amélioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi croît légèrement et le recours aux reports de cotisations sociales s'oriente toujours à la hausse.

Mi-2021, la situation économique régionale est positive, portée par une demande soutenue. Les tensions sur les prix restent toutefois à surveiller.

Le département des **Alpes-Maritimes** demeure quant à lui pénalisé : c'est le seul département de la région où l'emploi salarié ne retrouve pas son niveau mesuré fin 2019, où la demande d'emploi progresse de façon marquée et où le taux de chômage demeure élevé par rapport à son niveau d'avant-crise.

Comme pour l'ensemble des départements de la région, l'**emploi salarié** progresse au 2^e trimestre dans les Alpes-Maritimes : 5 900 emplois en plus en un trimestre, soit une hausse de +1,5 % (contre +1,7 % au niveau régional). Cette augmentation est essentiellement portée par le tertiaire marchand (+3 %) ; l'emploi progresse peu dans l'industrie, se stabilise dans le tertiaire non marchand et recule dans la construction. Toutefois, l'emploi salarié ne retrouve toujours pas son niveau d'avant-crise, contrairement aux autres départements de la région.

Comme en région, tous les départements enregistrent une augmentation annuelle du nombre de **DPAE** (hors intérim) mais une diminution sur deux ans. Le repli est très prononcé dans les Alpes-Maritimes (–34,6 % par rapport à 2019), en raison de la baisse conjointe dans les *Hôtels, cafés et restaurants* et les *Services*, qui représentent une part importante des embauches dans ce département.

Le **taux de chômage** dans les Alpes-Maritimes est quasi-stable sur un trimestre et s'établit à 9,0 % de la population active au 2^e trimestre 2021, niveau proche de celui de la région (9,1 %). C'est le seul département de la région où le taux de chômage reste supérieur à celui de fin 2019 (+0,6 point) ; notamment dans la zone d'emploi de Menton (+0,9 point).

La **demande d'emploi** (catégories A, B, C) repart à la hausse : +1,8 % sur un trimestre, après –0,3 % (+0,4 % en région, après +0,5 %). Toutefois, selon les données du 3^e trimestre, cette progression s'arrête et le nombre de demandeurs d'emploi recule sur l'ensemble des départements.

Sources : « Au 2^e trimestre 2021, une embellie durable ? », Observation Partenariale de la Conjoncture, Communiqué, n° 48, octobre 2021 ; « La situation conjoncturelle au 2^e trimestre 2021 dans les Alpes-Maritimes », Les éclairages conjoncturels départementaux, Drees Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2021.